



République d'Haïti
Repiblik d Ayiti

MINISTÈ DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES
NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILTI RESOUS NATIRÈL AK DEVLOPMAN RIRAL



Grandes Lignes d'action pour le Développement de la Santé Animale en Haïti 2010-2014

Juillet 2010

Avant-propos

En octobre 2008, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) voulant élaborer sa politique pour les sous-secteurs de la Production Animale et de la pêche, a réuni une cinquantaine de professionnels et d'experts dont des spécialistes en élevage, des agronomes et des vétérinaires, en provenance de la Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire et des ONG spécialisées, ainsi que des membres du secteur privé travaillant dans le secteur et des membres d'organisations de producteurs. Le but était de produire des réflexions sur sept thématiques précises: 1) la pêche et l'aquaculture ; 2) la production et la transformation du lait ; 3) l'aviculture et la porciculture intensive ; 4) l'élevage paysan en systèmes agro-écologiques pour réhabiliter l'environnement ; 5) l'apiculture ; 6) la santé animale ; 7) l'innocuité et la sécurité sanitaire des produits de l'élevage.

Les participants, offrant leur expertise et leurs expériences sur une base bénévole, se sont répartis en plusieurs groupes de travail, et, à la suite d'échanges et de réflexions, ont été en mesure de proposer des documents de politique et programme de développement pour les différentes filières soumises à leur attention.

Ces documents ont été par la suite analysés et validés avec les différents acteurs de la société lors de forums nationaux de validation qui se sont tenus de février à octobre 2009.

Après le séisme du 12 janvier 2010, ces programmes ont encore été révisés de manière à les intégrer dans le Plan National d'Investissement Agricole et comme éléments du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

Au nom du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du présent document sur la **Santé Animale**.

Grâce à cet effort, tous les intéressés du secteur disposent désormais d'un document de référence pour leurs actions.

Dr Michel CHANCY
Secrétaire d'Etat
à la Production Animale

Table des matières

I.- PROPOS INTRODUCTIFS ET CONTEXTE DU PROGRAMME	4
II.- VISION DU DEVELOPPEMENT DE LA SANTE ANIMALE	8
ROLE DU MARNDR.....	9
1.- LES GRANDS CHOIX	10
2.- LES INSTRUMENTS.....	11
III.- OBJECTIFS.....	13
1.- OBJECTIF GENERAL.....	13
2.- OBJECTIFS SPECIFIQUES	13
IV- RESULTATS ESCOMPTES	13
V- PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION.....	14
VI.- STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE.....	16
1.- LA DEFINITION D'UN CADRE LEGAL POUR LA SANTE ANIMALE	16
2.- L'ADOPTION D'UNE DEMARCHE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE DE LA SANTE ANIMALE	17
3.-UN PROGRAMME D'AMELIORATION PHYSIQUE DES ELEVAGES	17
4.- LA FORMATION ET L'ORGANISATION DES ELEVEURS.....	18
5.- LA FORMATION DES CADRES EN SANTE ANIMALE AU NIVEAU SUPERIEUR ET MOYEN.....	18
6.- UN APPUI SOUTENU AU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES PATURAGES ET DES RESEAUX D'USINES DE PRODUCTION OU DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS CONCENTRES.....	19
7.- L'INCITATION A L'IMPLANTATION D'ABATTOIRS PUBLICS ET PRIVES A TRAVERS LE PAYS	20
8.- UNE MEILLEURE STRUCTURATION DES SERVICES VETERINAIRES	20
9.- LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT DYNAMIQUE.....	21
10.- LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE	21
VII.- MODELE D'ORGANISATION DE LA SANTE ANIMALE ET PRINCIPAUX ACTEURS.....	22
UNE STRUCTURE CENTRALE.....	22
LES SERVICES TECHNIQUES.....	22
a) <i>Le Service d'Assistance sanitaire aux élevages, de Prophylaxie et de lutte intégrée.....</i>	<i>22</i>
b) SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE ET DE STATISTIQUES VETERINAIRES	23
1. UNE STRUCTURE DE TERRAIN	24
1.2.1- <i>La coordination départementale</i>	<i>24</i>
1.2.2) <i>Les Services techniques départementaux de santé animale</i>	<i>25</i>
1.2.2-) <i>Les centres départementaux vétérinaires et de développement de l'élevage.....</i>	<i>25</i>
a) La Direction de la Quarantaine et de Contrôle Sanitaire des Produits agricoles et de Pêche.....	26
b) La Direction des laboratoires vétérinaires et de Contrôle de Qualité des Aliments.....	26
2.- - LES PRINCIPAUX ACTEURS.....	27
2.1.- <i>Au niveau du MARNDR</i>	<i>27</i>
2.2- <i>Au niveau des institutions autres que le MARNDR</i>	<i>27</i>
VIII.- DISPOSITIFS DE SUIVI DES PROGRAMMES.....	28
VIII.- COUT ESTIMATIF	28
IX-CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE.....	28
X- CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME	29

I. Propos introductifs et contexte du programme

La crise multidimensionnelle que connaît le pays depuis plusieurs décennies affecte tous les compartiments de la société et particulièrement le secteur de la production agricole. A titre d'exemple, l'importance de ce secteur dans l'économie haïtienne n'a pas cessé de connaître une baisse constante depuis le début des années 90. De 37% en 1991, la contribution de l'Agriculture au PIB réel est passée à 25% en l'année 2004 (COUHARD, 2005).

Le même constat se fait aussi au niveau du sous-secteur de l'élevage qui est lui-même tributaire de l'agriculture. En effet, pour l'année 1997-1998, les pertes provoquées en Haïti par la Peste Porcine Classique ont été estimées à environ huit millions de dollars américains (\$ 8, 000,000.00 US). Et, les pertes économiques annuelles, imputables aux parasitoses internes et externes ont été chiffrées par les experts à plusieurs dizaines de millions de dollars américains. Selon une étude réalisée en Haïti par une équipe conjointe FAO/MARNDR en l'année 2000, rien que pour la Lucilie Bouchère du Nouveau Monde, elles s'élèveraient à plus de 19 millions de dollars américains.

Si la forte désorganisation qu'a connue l'élevage au cours de ces trente dernières années est liée à la faiblesse de l'Agriculture et à la politique de libéralisation à outrance des marchés, il importe de reconnaître qu'elle est aussi la résultante de problèmes de santé animale auxquels est confronté le pays.

La déficience organisationnelle et le manque de ressources humaines, de moyens matériels et financiers des services vétérinaires du MARNDR n'ont pas permis d'enrayer des maladies animales comme le charbon bactérien, la rage et la Newcastle qui provoquent, depuis des décennies, des dégâts considérables dans l'élevage haïtien et qui sévissent aujourd'hui à l'état endémique dans le pays. Le pays n'est pas suffisamment protégé contre les pestes et maladies animales exotiques, faute de bonnes structures de quarantaine et de mécanismes d'intervention rapide sur le terrain. La majorité des ports ouverts au commerce extérieur ne disposent pas d'un poste de quarantaine externe fonctionnel et il n'existe non plus aucun poste de contrôle du mouvement interne des animaux.

La proximité du pays avec la République Dominicaine l'a rendu également vulnérable aux pestes et maladies animales existantes dans cette partie de l'île vu que les deux pays ont une frontière commune d'environ 360 Km qui n'est contrôlée que par quatre postes frontaliers de quarantaine de part et d'autre de la frontière et que les habitants de cette zone ont développé depuis longtemps des habitudes d'échange de produits animaux et végétaux qui ne peuvent que mettre en péril la situation sanitaire de chacun des pays. C'est ainsi qu'il a été successivement contaminé par des pestes et maladies animales en provenance de la République Dominicaine comme la Peste Porcine Africaine, la varroase des abeilles, l'Influenza aviaire faiblement pathogène H5N2, etc. et que celle-ci l'a été par la Peste Porcine

Classique à partir d'Haïti. En outre, le pays ne dispose que d'un seul laboratoire vétérinaire de diagnostic qui, malgré de notables progrès durant ces dernières années, n'a pas encore atteint son plein développement faute d'un budget de fonctionnement régulier et d'une gestion adéquate du personnel.

D'un autre côté, la carence de cadres vétérinaires et le manque de moyens logistiques, financiers et matériels ont contribué à rendre l'offre de services aux éleveurs irrégulière et peu efficace pendant des années. Force est de reconnaître cependant que des avancées significatives ont été enregistrées dans la lutte contre la Peste Porcine Classique et dans la mise en place des réseaux de surveillance épidémiologique de certaines maladies comme la rage, le Newcastle et l'Influenza aviaire. L'appui de la coopération internationale et l'implication des ONG partenaires du MARNDR ont contribué grandement à ces résultats relativement positifs. A l'heure actuelle, il importe de noter le renforcement technique des Directions de la Santé animale, de la Quarantaine et du Contrôle Sanitaire des Produits Agricoles et des Pêches, des Laboratoires vétérinaires et de Contrôle de Qualité des Aliments ainsi que celui des Directions Départementales Agricoles (DDA) par l'incorporation dans leur structure organisationnelle de plus de 60 nouveaux médecins vétérinaires formés à Cuba même s'il faut encore déplorer un manque d'articulation entre les structures centrales de ces Directions et les structures de terrain. Car, jusqu'en l'année 2006, le MARNDR ne comptait qu'un seul vétérinaire haïtien sur le terrain, particulièrement dans le département du Nord alors qu'actuellement on dispose d'une moyenne de trois par département. Cette carence de cadres vétérinaires était partiellement compensée depuis l'année 2000 par la mission vétérinaire cubaine de coopération qui était, dans les premières années, forte de 19 médecins vétérinaires et d'un ingénieur spécialisé dans la maintenance des matériels et équipements de laboratoire.

Le renforcement de l'encadrement de haut niveau nous place cependant dans une situation paradoxale car le MARNDR compte moins de 50 techniciens vétérinaires pour tout le pays. Autrement dit, le nombre de cadres vétérinaires supérieurs dépasse à présent celui des cadres intermédiaires. Pourtant, ils sont légion les jeunes qui voudraient s'adonner à de telles études.

De plus, il convient de mentionner le rôle positif joué par les « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) tant dans la réalisation des campagnes de vaccination que dans la surveillance épidémiologique et la notification des maladies animales. Ceux-ci sont des associations de paysans éleveurs pourvus de deux ou plusieurs agents vétérinaires formés pour offrir un encadrement rapproché aux exploitants agricoles. Le MARNDR avait jugé bon de lancer à partir de 1997, à travers le Projet du Développement de l'Élevage Porcin PEDP/BID, un programme de formation d'agents vétérinaires en coopération avec des ONG impliquées dans la santé animale en vue de la formation des « Gwoupman Sante Bèt » (GSB). Ce fut une initiative des plus bénéfiques et louables prise par le MARNDR. Mais le manque d'approche participative dans la mise en place de ces structures paysannes a

entraîné que bon nombre d'entre eux ont été déstructurés sans atteindre, dans leurs zones respectives, les objectifs d'amélioration de la santé animale et de la santé publique pour lesquels ils ont été créés.

Somme toute, les systèmes d'élevage pratiqués en Haït, en ce qui concerne l'alimentation, le logement et le choix même des animaux, outre qu'ils entraînent une faible productivité des différentes espèces animales domestiques, ne sont pas de nature à faciliter l'application des mesures sanitaires et des règles de biosécurité et, par conséquent, à promouvoir le développement de la santé animale. La consanguinité constitue un facteur limitant de premier ordre pour certains élevages à cause d'un défaut de renouvellement des reproducteurs mâles. La majorité des espèces animales sont élevées en liberté ou attachées à la corde et quand elles sont en claustration comme les porcs, les conditions sanitaires et de bien-être laissent souvent à désirer. Compte tenu de l'évolution régressive de l'agriculture, il existe un faible disponible alimentaire, ce qui fait que le coût de l'alimentation se révèle prohibitif, en particulier pour les élevages avicole et porcin avec, en plus, des risques accrus de maladies d'origine nutritionnelle.

D'une manière générale, l'élevage est de type familial et ne peut être assimilé à une industrie en dépit des efforts de modernisation qui ont été réalisés dans le secteur avicole durant les années 1980.

L'élevage représente le pilier du système d'épargne des 800 000 à un million des petites exploitations agricoles familiales qui occupe plus de 50% de la main d'œuvre active du pays, et représente plus de 60% de la population.

- On retrouve des :
 - Porcs sur plus de 30% des exploitations (plus d'un million de têtes)
 - bovins sur plus de 55% des exploitations (près 1.5 millions de têtes)
 - Caprins sur plus de 65% des exploitations (environ 2.5 millions de têtes)
 - Volailles sur plus de 80% des exploitations (environ 4 millions de têtes)
- L'élevage en petites exploitations familiales représente plus de 90% de la production nationale. Pour certaines filières (viande de bœuf et de chèvre) cette activité satisfait l'essentiel de la demande solvable actuelle. Elle profite même d'un marché d'exportation vers la République Dominicaine, 50 000 têtes de caprins exporté annuellement (20% de la consommation dominicaine + exportation de bovins et volailles rustiques).

- Mais pour d'autres filières (les œufs, les produits laitiers et la viande de volailles industrielle), la production nationale ne satisfait pas le marché local qui est comblés par d'importantes importations commerciales.
 - 30 millions d'œufs par mois (xx dollars annuel)
 - 90 000 tonnes métriques équivalent lait de produits laitiers (40 millions de USD annuel)
 - Des abats de poulets équivalent à 2.5 millions de poulets par mois
 - Du poissons salé et/ou fumé

- De plus pour, certaines filières il existe un formidable potentiel de production non valorisé. Par exemple, on dénombre environ 500 000 vaches adultes sur l'ensemble des exploitations paysannes, qui théoriquement (potentiel de plus de 100 000 tonnes métriques annuellement) pourraient satisfaire la demande solvable actuelle en produits laitiers, mais, qui faute d'infrastructures pour la transformation et la commercialisation, ne peuvent profiter d'un marché actuellement comblé à 80% par des importations commerciales (90 000 tonnes métriques).

Les élevages familiaux sont disséminés dans les 800.000 exploitations agricoles du pays ou en milieu périurbain rendant difficile le transfert de technologie en matière de production et de santé animale. Il n'est donc pas étonnant que la production laitière d'une vache créole se situe généralement entre deux à trois litres par jour et la poule indigène ne pond généralement qu'en moyenne 40 à 60 œufs par an.

Dans de telles conditions, l'exécution des campagnes de vaccination et la surveillance épidémiologique des maladies animales s'avèrent nettement plus difficiles que dans les pays où les animaux sont regroupés sur des fermes et où l'on pratique un élevage intensif ou semi-intensif..

Pendant longtemps, le système national de production et de santé animale a accusé un déficit chronique en ressources humaines compétentes et n'a pu générer d'informations viables sur l'élevage et la santé animale. On est donc confronté aujourd'hui à une grave carence de statistiques sur l'élevage et la santé des animaux, ce qui rend difficile la prise de décisions judicieuses en matière de protection sanitaire animale.

Durant ces trente dernières années, l'hygiène publique vétérinaire a été négligée, particulièrement en ce qui concerne l'inspection sanitaire des produits animaux. Aussi, l'abattage des animaux et la commercialisation de la viande et des produits d'origine carnée se font-ils dans des conditions sanitaires les plus précaires, ce qui expose les consommateurs à des cas d'intoxication alimentaire les plus variés.

Dans tous les pays organisés, les services vétérinaires jouent un rôle de premier plan dans la sécurité sanitaire des aliments. Pourtant, il n'existe pas en Haïti de véritables abattoirs sinon que des postes d'abattage qui ne répondent à aucun critère de salubrité publique et qui ne font l'objet d'aucune inspection sanitaire. Or, un abattoir est un poste d'observation de la plus grande importance non seulement pour le diagnostic et la surveillance des maladies animales dans un pays mais aussi pour la prévention des zoonoses d'origine alimentaire.

C'est pour remédier à cet état de choses, que le présent Plan/Programme quinquennal de santé animale est élaboré car il s'avère nécessaire de définir les priorités d'action et les stratégies d'intervention capables d'apporter des réponses satisfaisantes aux principaux problèmes qui se posent au niveau de la santé animale et de la santé publique dans le pays.

II. Vision du développement de la santé animale

La stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté repose sur la création de richesses, qui doivent bénéficier prioritairement aux populations les plus pauvres, et sur une bonne gestion des ressources naturelles et environnementales. Dans cette stratégie de développement durable, le secteur de l'agriculture et de la pêche est identifié comme le premier vecteur de croissance. Lors du lancement des groupes de travail sur la stratégie de développement des productions animales, le Secrétaire d'Etat a fixé cinq principes directeurs, cohérents avec le DSNCRP :

1. la volonté de soutenir prioritairement la petite exploitation familiale sans pour autant fermer la porte aux investissements plus importants,
2. la volonté d'accorder une attention particulière aux possibilités d'alliances commerciales entre différentes catégories d'agents économiques,
3. la velléité de mettre l'accent sur la création de valeur ajoutée en milieu rural en soutenant notamment la transformation des produits,
4. le souci permanent de protéger et d'améliorer notre environnement en favorisant des modes d'exploitation durables des ressources naturelles,
5. le souci à accorder à la création de revenus pour le plus grand nombre,

notamment pour des secteurs sociaux le plus souvent oubliés voire discriminés, comme les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.

L'élevage est une activité économique présente dans toutes les exploitations familiales. Une amélioration de la santé animale permettra une augmentation de la production, par amélioration des rendements et réduction des pertes. Ainsi, le revenu agricole s'en trouvera conforté. La santé animale est donc un auxiliaire indispensable de la production et de la lutte contre la pauvreté. De plus, la promotion de la santé animale a un impact sur la santé publique.

Rôle du MARNDR

Le succès d'un bon plan/programme de santé Animale est lié directement aux grandes orientations du secteur agricole et aux ressources mobilisées pour l'atteinte de ses objectifs. Autrement dit, il dépend relativement du niveau d'importance que le gouvernement accorde effectivement dans le budget national à la promotion de l'élevage, à la sécurité sanitaire des aliments et à l'amélioration de la santé publique vétérinaire dans le pays. Mais sa préparation ne doit pas être pour autant l'œuvre exclusive du seul Ministère de l'Agriculture. Elle doit impliquer la participation de bon nombre d'acteurs qui interviennent dans le sous-secteur de l'élevage et dans le développement rural afin de mieux tenir compte des différentes réalités agricoles haïtiennes.

Sur la base des observations de terrain et des discussions répétées avec les partenaires du MARNDR, il s'est avéré que l'amélioration de la santé animale doit passer par celle des structures d'élevage tant en milieu paysan que périurbain, lesquelles constituent dans l'état actuel un obstacle majeur à l'application des mesures sanitaires et conséquemment à la promotion de la santé animale. Comme il a été déjà mentionné, les règles d'hygiène et de biosécurité sont en général absentes dans nos exploitations. L'élevage libre des espèces animales semble gagner chaque jour en importance rendant difficile l'éradication ou le contrôle effectif d'une maladie donnée. Il importe donc de promouvoir les modèles de production adaptés aux exploitations familiales propices à l'amélioration de la protection sanitaire du pays. En outre, les programmes d'action doivent être ciblés prioritairement sur des problèmes sanitaires majeurs dont la solution peut être bénéfique au développement économique du pays et à la santé de la population.

Le champ d'action de la santé animale couvre :

- les espèces animales domestiques du pays regroupant le bétail, la volaille, les abeilles et les espèces aquacoles;

- les produits et sous-produits dérivés de ces espèces;
- et la faune sauvage

Dans notre approche, la promotion de la santé animale concerne l'ensemble des élevages domestiques du pays sans aucune forme d'exclusion car les pathologies microbiennes n'admettent pas de barrière en dehors des normes de biosécurité strictes. De même, il ne faudra pas non plus négliger la faune sauvage qui peut, dans certains cas, être à l'origine de certaines épizooties ou zoonoses chez les animaux domestiques. Une fois qu'un foyer d'infection existe quelque part, l'ensemble du pays est concerné.

1.- Les grands choix

Tout plan/programme suppose un ensemble de choix puisque les ressources sont limitées et les besoins immenses. Ses options consistent à :

- Mettre plus d'emphasis sur les activités de prévention que sur la lutte curative;
- Œuvrer au renforcement institutionnel par la redynamisation des services techniques officiels de Santé animale du MARNDR et la mise en place d'un cadre légal actualisé;
- Réaménager ou restructurer les exploitations d'élevage (Programme d'amélioration des structures physiques des élevages) en vue du confinement des animaux et de l'amélioration des conditions sanitaires et de bien-être des animaux;
- Renforcer les organisations d'éleveurs, en particulier les GSB;
- Renforcer la coopération du MARNDR avec d'autres institutions œuvrant dans le développement et dans le sous-secteur de l'élevage;
- Établir un financement national pour les programmes jugés d'importance stratégique.

L'aide internationale, quoique nécessaire, ne doit avoir qu'une fonction d'appoint pour les programmes jugés d'importance stratégique pour le pays.

On veillera à ce que :

- a) soient renforcés les liens entre les activités de production animale, de transformation des produits animaux, de protection de l'environnement, de santé publique et celles de la santé animale
- b) soient mieux coordonnées les différentes actions vétérinaires et mieux utilisées les ressources humaines et matérielles.

- c) Soient établis des systèmes d'information appropriés pour la gestion des activités vétérinaires au niveau national et pour l'accomplissement par le pays de ses obligations internationales en matière de protection de la santé animale et de la santé publique;

2.- Les instruments

Les instruments sont des outils organisationnels qui vont donner corps aux grandes options de la politique ou d'un plan/programme de santé animale. Ce sont entre autres :

- un cadre organisationnel cohérent et fonctionnel
Les différents services techniques de la Direction de production et de santé animale doivent être organisés de manière à mieux supporter les activités de production et de santé animale et celles de sécurité sanitaire des aliments tant dans les exploitations paysannes que dans les élevages semi-modernes et industriels. En outre, un cadre légal actualisé se révèle plus que nécessaire. En effet, la loi sur la santé des animaux date de 1934 et le code rural François Duvalier de 1962, même s'il contient des dispositions intéressantes quant à la gestion de certains foyers de maladies animales (PPC et charbon bactérien) est un peu obsolète.
Le code d'Hygiène publique de BELLERIVE qui sert de référence dans le domaine de la santé publique remonte à 1954.
- Des programmes de santé animale et de santé publique adaptés aux besoins des éleveurs et aux exigences de modernisation de la production et de la santé animale ;
- Des ressources humaines en nombre suffisant et de mieux en mieux qualifiées;
- Un financement national pour les programmes jugés d'importance stratégique;
- Un système d'évaluation des performances et de l'efficacité des services vétérinaires.

La Direction de Santé animale à elle seule, telle qu'elle est organisée dans la structure organisationnelle actuelle du MARNDR, ne représente qu'une branche des services vétérinaires. En effet, les problèmes de diagnostic expérimental des maladies, de quarantaine, de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, de santé publique vétérinaire, de protection de l'environnement et de bien-être animal doivent être pris en charge de manière effective par d'autres Directions techniques pour ne pas avoir une vision fragmentaire de la santé animale car le temps est révolu ou les services vétérinaires d'un pays n'étaient considérés que comme une structure d'appui publique la production animale.

On doit veiller à établir des mécanismes d'articulation entre les Directions techniques du MARNDR formant les services vétérinaires en vue de faciliter l'harmonisation de leurs actions et la réalisation de leurs objectifs de développement.

S'il est vrai que le statut sanitaire d'Haïti pays n'est pas totalement défini pour l'ensemble des maladies animales existantes dans la région caribéenne, certaines d'entre elles sont connues dans le pays depuis fort longtemps tant par leurs conséquences économiques néfastes que par leur impact négatif sur la santé publique. D'autres, plus récentes, sont identifiées à la faveur des actions de surveillance des maladies exotiques. Aussi, bon nombre d'entre elles méritent-elles de faire l'objet de programmes de lutte avec des objectifs de contrôle ou d'éradication de celles-ci. Les programmes déjà existants doivent être plus soutenus et consistants.

Pour améliorer la protection sanitaire des animaux et de la population, il importe donc de :

- restructurer les services vétérinaires officiels en tenant compte à la fois des ressources et des conditions de production locales et des exigences internationales requises par les institutions compétentes en la matière, en particulier l'Organisation Mondiale de la Santé animale (OIE). Car à l'heure actuelle, la santé animale est considérée par la FAO et l'OIE comme un bien public international
- mettre en œuvre des Programmes et projets axés sur les priorités du secteur agricole et de la santé publique,
- doter ceux-ci de ressources nécessaires à l'accomplissement des objectifs qui sont définis,
- consolider l'organisation structurelle des « Gwoupman Santé Bèt » (GSB) et d'encourager la mise en place des fédérations communales et départementales des GSB,
- renforcer la coopération entre le MARNDR et les institutions privées et non gouvernementales impliquées dans la production et la santé animale.
- contrôler la qualité du travail fourni par les prestataires de services en santé animale, privés et non gouvernementaux intervenant dans le pays.

III.- Objectifs

1.- Objectif général

- Contribuer au développement de la production animale et à l'amélioration de la santé publique dans le pays

2.- Objectifs spécifiques

- Déterminer le statut sanitaire du pays en matière de brucelloses et de tuberculoses animales grâce à des enquêtes de dépistage et aux activités de surveillance conduites sur une base régulière et continue;
- Suivre évolution de toutes les pathologies d'importance économique ou santé publique connues en Haïti qui affectent toutes les espèces, Autres maladies : abeilles, poissons, lapins ...
- Prévenir l'introduction et la propagation des maladies animales exotiques, notamment celles ayant une grande importance du point de vue de la quarantaine animale;
- Enrayer la présence de la Peste Porcine Classique sur le territoire de la République d'Haïti;
- Réduire au maximum la prévalence des principales épizooties et zoonoses considérées comme prioritaires dans le pays comme le Newcastle, la rage, le charbon bactérien, l'Encéphalomyélite porcine à Teschovirus ainsi que celle des parasitoses internes et externes causant des pertes économiques majeures.
- Contribuer grâce à une coopération étroite avec le Ministère de la Santé Publique à l'éradication des cas de charbon et de rage chez l'homme;
- Renforcer l'organisation et la capacité d'actions des Groupements Santé Bête
- Améliorer la qualité de l'assistance sanitaire à l'élevage dans le pays par l'organisation des structures d'élevage, la formation continue des agents vétérinaires et des éleveurs et un renforcement de l'encadrement technique des producteurs;
- Contribuer pour une grande part à l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et à celle de la santé publique dans le pays.
- Moderniser le cadre de fonctionnement des services vétérinaires du pays.

IV- Résultats escomptés

- Des projets de lois et de règlements techniques sur les différents aspects de la santé animale sont validés par les institutions partenaires et présentés aux autorités compétentes pour être votés par le Parlement;

- Les interventions en santé animale réalisées dans le pays par des institutions étatiques, privées et non gouvernementales sont coordonnées par la Direction compétente du MARNDR et donnent lieu à une banque de données centralisées;
- Les programmes de santé animale mis en œuvre dans le pays permettent une amélioration sensible des performances des animaux d'élevage en termes de production et contribuent à une augmentation du revenu des éleveurs;
- Les cas de rage humaine consécutifs à la rage canine et féline et de charbon bactérien chez l'homme sont pratiquement éliminés sur tout le territoire d'Haïti;
- Les « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) sont renforcés et jouent pleinement le rôle de moteur dans le processus d'amélioration de la santé animale en milieu rural;
- Le partenariat entre le MARNDR et les institutions privées, publiques et non gouvernementales intéressées à la santé animale est renforcé, ce qui rend beaucoup plus efficaces les campagnes de vaccination annuelles et le système de surveillance des maladies animales;
- Le programme sera à terme financé par l'auto-financement complété par le financement national.
- L'approvisionnement en vaccins et en produits vétérinaires sera au terme du programme durable.
- La capacité de diagnostic du Laboratoire vétérinaire et de contrôle de qualité des aliments de Tamarinier est accrue et 10 laboratoires régionaux ont été implantés dans le pays;
- Les infrastructures de quarantaine externe et de contrôle du mouvement interne des animaux sont établies et/ou renforcées dans les points stratégiques du pays;
- Les services vétérinaires étatiques sont dotés d'un système d'alerte efficace qui facilite d'une part, la détection précoce des maladies animales d'importance économique majeure ou de grand intérêt pour la Santé publique et d'autre part, l'intervention rapide pour limiter leur extension;
- Les programmes de lutte contre la PPC, le Newcastle, (la maladie de Gumboro), l'Encéphalomyélite porcine à Teschovirus, l'Influenza aviaire permettent de les contrôler et même de les enrayer;
- Les recherches sur les maladies animales existantes dans le pays et sur l'alimentation animale ainsi que la modernisation des structures d'élevage familial sont amorcées et produisent des résultats dont l'application permet d'influer positivement sur les performances des animaux
- Un Programme de recherche ethno-vétérinaire qui aura pour objectif de recenser et d'améliorer les pratiques traditionnelles de soins et de mieux comprendre les représentations des éleveurs quant aux problèmes et aux solutions de santé animale;

V- Principaux axes d'intervention

Les axes du programme d'intervention en santé Animale sont choisis sur la base de deux critères fondamentaux, à savoir :

- leur importance économique,(actuel ou futur)
- leur impact sur la santé publique

Parmi les maladies qui doivent faire l'objet de programmes spécifiques, citons :

- La maladie de **Newcastle** qui occasionne chaque année un taux de mortalité d'environ 30% causant des pertes importantes dans l'économie paysanne.
- **La Peste Porcine Classique** qui est une épizootie redoutée par l'ensemble des pays producteurs de porcs à cause de ses incidences économiques majeures car sa présence constitue une grande limitation au commerce international. Des résultats significatifs sont déjà obtenus dans la lutte contre cette maladie. Il importe de continuer le programme jusqu'à son éradication pour que le pays ait une chance de développer à l'avenir son industrie porcine.
- **La rage** qui représente une zoonose majeure et qui a eu une prévalence relativement élevée dans le pays. Au cours de l'année 2007, sur les 29 cas de mortalité humaine sur le continent américain, 11 provenaient d'Haïti.
- **Le charbon bactérien** qui est également une zoonose d'importance. Le pays compte plusieurs zones dites zones charbonneuses à cause du nombre élevé de cas de charbon animaux et humains enregistrés chaque année comme les Nippes, certaines zones du Sud, de l'Artibonite comme Marchand Dessalines, du Nord (Limbé), du Nord-Ouest (Ile de la Tortue), etc. Chaque année, plus d'une dizaine de personnes en meurent.
- **Les parasitoses internes et externes du bétail et de la volaille.** Selon des études réalisées dans le pays, 60 à 70% des animaux examinés en élevage paysan comme les ruminants sont fortement infestés. Les pratiques d'élevage jointes aux facteurs écologiques et à l'irrégularité des soins vétérinaires appropriés expliquent cette forte infestation. Une étude réalisée par l'Unité de Protection Sanitaire conjointement avec la FAO dans les années 2000 et 2001 a fait ressortir un pourcentage d'infestation par la Lucilie bouchère du Nouveau Monde de 92% sur les animaux avec plaie, toutes espèces animales confondues.
- **Les tuberculoses et les brucelloses animales** sont identifiées dans le pays sans être des problèmes de santé publique. Cependant, compte tenu du fait que pendant environ vingt ans, la République Dominicaine a été obligée de mettre en place deux programmes de lutte contre ces deux groupes de maladies à cause de leur prévalence, il semble approprié d'établir dans le pays un programme de surveillance de ces maladies.
- **L'Influenza aviaire et porcine**

Le sous-type de virus faiblement pathogène de l'Influenza aviaire H5N2 a été identifié en Haïti à la fin du mois de mai 2008. Il importe, à l'instar des autres pays de la planète, de mettre en place un programme de surveillance de l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et des sous-types de virus faiblement

pathogènes avec H5 et H7. De même, en dépit du fait que l'Influenza porcine n'est pas une maladie à notification obligatoire selon l'OIE, il paraît approprié de lui accorder la meilleure attention suite à l'occurrence de la grippe humaine A(H1N1), initialement dénommée, bien qu'à tort, grippe porcine.

- L'Encéphalomyélite porcine à Teschovirus qui a fait son apparition au cours du mois de février dernier dans le département de l'Artibonite a déjà causé des pertes économiques non négligeables avec un taux de morbidité avoisinant dans certaines zones les 40% et un taux de mortalité d'environ 20 à 25% selon les résultats des enquêtes de terrain. Cette maladie est de nature à limiter le développement de l'élevage porcine, si elle n'est pas rapidement contrôlée.

Outre ces programmes, il convient également d'en avoir d'autres visant le renforcement institutionnel et un support à l'alimentation animale comme la création de centres de protection sanitaire départementaux, l'établissement de postes ou stations de quarantaine, le réaménagement des abattoirs construits par le MARNDR, la prévention et le traitement des maladies nutritionnelles chez les animaux, la formation de cadres spécialisés et moyens, pour permettre au pays de se doter d'un certain nombre d'infrastructures sanitaires et vétérinaires et de moyens logistiques plus satisfaisants.

Les programmes seront conduits par les directions techniques compétentes, sur la base des champs d'action couverts par chacune d'elles.

VI.- Stratégies de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre d'un tel plan/programme quinquennal passe par les axes suivants:

1.- La définition d'un cadre légal pour la santé animale

Il n'y a pas pour le moment, à proprement parler, de législation appropriée sur la santé animale. Les quelques décrets présidentiels, arrêtés ministériels et codes existants en la matière sont loin de pouvoir répondre à la situation sanitaire actuelle. Aussi, les différents avant-projets de lois et de règlements techniques sur la santé animale, la quarantaine animale et les produits antiparasitaires élaborés dans le cadre du Programme de Lutte contre la Peste Porcine Classique seront-ils dans un premier temps validés par l'ensemble des partenaires du MARNDR impliqués dans la santé animale, puis envoyés aux autorités de l'exécutif pour être transmis au parlement pour vote. En outre, on s'évertuera à porter les autorités politiques à prendre des arrêtés ministériels dans le cadre de la mise en œuvre des

programmes de contrôle ou d'éradication des maladies animales pour faciliter le bon déroulement des actions sur le terrain.

2. – l'adoption d'une démarche de planification stratégique de la santé animale

Les programmes du plan/programme sont choisis sur la base des priorités du secteur agricole et de la santé publique en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières disponibles et/ou potentielles. Ils sont supposés capables de générer des effets multiplicateurs bénéfiques sur les performances de l'élevage et sur la santé publique.

La vaccination et la surveillance épidémiologique des maladies animales constitueront le pivot central des actions de terrain. Elles seront conduites en coopération avec les institutions publiques, privées et non gouvernementales intéressées à la problématique de la santé animale et de la santé publique. L'approche participative sera toujours la règle.

Dans le cadre de l'élevage paysan, le partenaire de choix pour ces dites activités est le GSB qui, pour remplir avec succès sa mission, nécessite d'être fortement appuyé par les autorités locales, les services vétérinaires départementaux, les ONG locales et les membres de la communauté dans laquelle il évolue.

3.-Un programme d'amélioration physique des élevages

Ce programme sera conduit pour promouvoir l'élevage des animaux en milieu contrôlé, particulièrement celui de type familial pratiqué dans le milieu rural. Il sera étroitement lié au programme élevage et environnement. Il importe d'œuvrer à la disparition de l'élevage libre et d'utiliser un système d'élevage propre à faciliter la restauration de l'environnement;

Sur la base de critères définis, un certain nombre d'exploitations seront choisies à travers le pays pour bénéficier d'un programme de réaménagement ou de modernisation de leurs structures, moyennant certaines obligations de leur part, de manière à faciliter l'expression des performances des animaux et l'application des normes d'hygiène et de biosécurité requises en la matière.

Un système de crédit rural à taux préférentiel sera mis en place pour faciliter l'extension des activités de production à d'autres exploitations de type paysan ou autre.

Les modalités d'accessibilité à ce programme seront définies dans un document qui sera porté à la connaissance de l'ensemble des éleveurs à travers les médias et par la communication interpersonnelle.

En vue de faciliter le travail de traçabilité des animaux et de leurs produits, on tâchera de procéder à l'enregistrement:

- des élevages nouvellement restructurés,
- des élevages paysans améliorés non inclus dans le programme,
- des élevages semi-modernes et industriels existants dans le pays

De même, on s'appliquera à faire respecter les principes de biosécurité dans la construction des bâtiments d'élevage,

4.- La formation et l'organisation des éleveurs.

Les éleveurs seront invités à se regrouper en associations d'éleveurs par espèce comme l'association d'éleveurs de porcs, celle d'éleveurs de bovins, celle de volailles, etc. De même, au niveau des sections communales, ils continueront de se regrouper à l'intérieur des « Gwoupman Sante Bèt ». Ainsi, tireront-ils davantage profit des services offerts par les groupes départementaux de diagnostic actif et les Centres de Protection sanitaire animale. Ils pourront alors :

- Mieux bénéficier des séminaires et stages de formation, ce qui les sensibilisera davantage aux conséquences néfastes des problèmes de santé animale, d'innocuité des aliments et de santé publique;
- Avoir plus facilement accès aux intrants vétérinaires et agricoles à travers les centres départementaux de protection sanitaire du MARNDR et les pharmacies communautaires implantées par les ONG.
- Avoir plus facilement accès au financement de l'État.
- Mieux organiser les circuits de commercialisation des produits animaux.

Des leaders paysans seront formés dans les différents groupements GSB comme moniteurs pour assurer la continuité du travail de formation dans leur communauté. Aussi, recevront-ils une formation plus consistante au niveau des centres afin de pouvoir remplir convenablement leurs tâches

5.- La formation des cadres en santé animale au niveau supérieur et moyen.

Le MARNDR cherchera les moyens de procéder à la réouverture de l'École Moyenne de Production et de Santé animale qui a été une nouvelle fois fermée depuis 2003 après l'avoir été pendant 13 ans de 1987 à 2000. Pourtant, le pays souffre d'un grand déficit en cadres moyens vétérinaires et d'élevage.

Des contrats de partenariat seront négociés avec des institutions de formation nationales et internationales compétentes pour monter des modules de formation thématiques au profit des cadres des services vétérinaires en vue de parfaire leurs connaissances.

La formation post-graduée d'un certain nombre de cadres vétérinaires dans différentes branches de la médecine vétérinaire et de la zootechnie s'avère de toute nécessité pour pouvoir développer la recherche sur les maladies animales et l'alimentation et résoudre les problèmes sanitaires et d'élevage qui tendent à devenir chaque jour de plus en plus complexes. De même, on essaiera de reprendre la coopération avec Cuba pour la formation de médecins vétérinaires vu qu'il s'agissait selon les résolutions de la deuxième commission mixte haïtiano-cubaine de former 250 médecins vétérinaires haïtiens sur dix ans.

Dans ces actions l'équité de genre sera recherché, tant pour les éleveurs accompagnés que pour le personnel embauché ou formé.

6.- Un appui soutenu au programme de développement des pâturages et des réseaux d'usines de production ou de distribution d'aliments concentrés.

L'alimentation représente de loin le facteur limitant de l'élevage le plus important. Les éleveurs font généralement face à un grave problème de disponible alimentaire avec la sous-production chronique de l'agriculture haïtienne depuis plus de trois décennies. Comme conséquence, les ingrédients alimentaires nécessaires à la fabrication de concentrés sont généralement chers. Il en est de même d'un produit de déchet comme le son de blé qui est devenu, au fil des ans, la principale source d'alimentation dans l'élevage porcin.

Bon nombre de maladies animales sont d'origine nutritionnelle. C'est pourquoi les services vétérinaires doivent toujours accompagner les programmes de production animale qui visent à améliorer la diète des animaux, particulièrement ceux qui se proposent de procéder à l'établissement de pâturages à des fins collectives ou individuelles et à l'implantation de réseaux de production d'aliments concentrés afin de mettre à la disposition des éleveurs des aliments de qualité à un coût acceptable.

Les soins vétérinaires préventifs et curatifs doivent aller de pair avec l'amélioration de techniques de production animale pour faciliter l'amélioration des performances des animaux. En ce sens ils doivent être complémentaires des autres programmes liés à la production animale : élevage et environnement, production et transformation du lait, élevage intensif etc...

7.- L'incitation à l'implantation d'abattoirs publics et privés à travers le pays

Les abattoirs sont des centres d'observation privilégiés qui renseignent sur l'évolution de bon nombre de maladies animales. Bien souvent, c'est par l'inspection vétérinaire des viscères et de la carcasse qu'on arrive à détecter la présence ou la résurgence d'une maladie donnée dans un pays. Tel est le cas des tuberculoses animales et de la cysticerose porcine dans bon nombre de pays développés qui croyaient les avoir enrayées sur leur territoire.

L'implantation d'abattoirs publics ou privés avec un corps d'inspecteurs vétérinaires s'impose de toute nécessité pour la promotion de la santé publique vétérinaire dans le pays. Une telle démarche devra être conduite par la Direction de Quarantaine de Contrôle Sanitaire des Produits Agricoles et de Pêches en coopération avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population

Cette activité sera obligatoirement liée à l'amélioration des structures de commercialisation des produits carnées dans les marchés.

De plus un laissez-passer sanitaire sera délivré à la vaccination. Un dispositif de contrôle sera installé en partenariat avec la Police Nationale d'Haïti dans le pays, en particulier aux abords des marchés d'animaux et de viande.

8.- Une meilleure structuration des services vétérinaires

Les services de santé animale de terrain seront organisés autour des centres départementaux de protection sanitaire. Ceux-ci devront être relativement bien pourvus en matériel et équipement et dotés d'une pharmacie vétérinaire communautaire afin de pouvoir bien desservir la population dans leur aire d'action.

Les centres de protection sanitaire et de développement de l'élevage doivent faciliter l'exécution des programmes de santé animale, une bonne gestion du personnel, la collecte régulière des données sanitaires, une meilleure gestion des ressources financières et matérielles qui leur sont affectées. Ils regrouperont et coordonneront particulièrement les actions du Service de prophylaxie et d'assistance sanitaire à l'élevage, d'Épidémiologie/Statistiques vétérinaires et du volet d'Information, de Formation et de Renforcement des GSB.

Chaque centre regroupera un certain nombre de professionnels vétérinaires de niveau supérieur et moyen et sera doté d'un petit laboratoire polyvalent pour le diagnostic des maladies animales les plus courantes au moyen de tests les plus simples. L'existence de ces petits laboratoires ne va pas cependant à l'encontre de

l'idée d'avoir à l'avenir des laboratoires régionaux avec des capacités de diagnostic beaucoup plus avancées. La gestion des laboratoires régionaux sera faite par la Direction des Laboratoires vétérinaires.

Ces centres rayonneront sur toutes les communes du département ou de la DDA non seulement par l'action de leurs propres techniciens, mais aussi à travers celle des cadres agricoles et vétérinaires qui se retrouvent dans les BAC. Ils s'appuieront également sur les ONG, les groupements paysans et les leaders ruraux.

Les centres dispenseront des soins vétérinaires in situ à travers les cliniques fixes et organiseront également des cliniques mobiles dans leur aire d'action et organiseront des séminaires de formation pour les professionnels vétérinaires et les éleveurs.

Ces centres s'appuieront au maximum sur les structures existantes du MARNDR, en particulier les fermes d'Etat et les centres de recherche dans le cadre du programme DEFI, qui pourront ainsi plus facilement vulgariser les résultats de leurs recherches.

9.- La mise en place d'un système de coopération et de partenariat dynamique.

Cette coopération se situe dans le cadre de la politique de partenariat du MARNDR avec les acteurs intervenant dans le secteur agricole et le développement rural. Les modalités de coopération entre la Direction de Santé Animale du MARNDR et les institutions partenaires seront toujours clairement définies pour faciliter la mise en œuvre de programmes communs de santé animale et réduire le plus possible les occasions de situations conflictuelles.

Le MARNDR pourra passer au besoin des contrats avec des firmes privées, des ONG, des institutions d'enseignement agricole et vétérinaire pour la réalisation de tâches spécifiques sur la base de leur compétence, de leur savoir-faire, de leur capacité d'action et de leur expérience.

L'approvisionnement en intrants vétérinaires, vaccins et autres produits se fera dans le cadre d'un système durable auto financé,

10.- le développement de la coopération régionale et internationale

Sur le plan international, la Direction de Production et Santé Animales développera des relations étroites de coopération avec les services vétérinaires de la région, les centres et laboratoires régionaux ou internationaux de santé animale,

les organisations internationales intéressées comme la FAO, l'IICA, le CIRAD, l'OMS, l'OIRSA, l'OIE.

VII.- Modèle d'Organisation de la Santé Animale et Principaux Acteurs

Une structure centrale

- Les services de santé animale font partie de la Direction de Production et Santé Animales. Ils pourront être coordonnés par un directeur adjoint à la santé animale, qui devra être un docteur vétérinaire expérimenté.
- On y retrouve entre autres deux services techniques qui regroupent :
 - Le Service de Prophylaxie et d'Assistance sanitaire aux élevages,
 - Le Service d'Epidémiologie et de Statistiques vétérinaires,
- Deux services d'appui
 - Le Service d'Information/Formation/Renforcement des GSB
 - Le Service administratif

Les Services techniques

a) Le Service d'Assistance sanitaire aux élevages, de Prophylaxie et de lutte intégrée

Il est dirigé par un médecin vétérinaire ayant une bonne expérience dans la gestion des problèmes de santé animale et d'assistance sanitaire aux éleveurs. Il assure la coordination des programmes d'assistance sanitaire et de lutte préventive contre les principales épizooties et zoonoses du pays.

Attributions :

- Coordonner de concert avec les DDA l'action des services vétérinaires départementaux en ce qui a trait à l'organisation des cliniques vétérinaires fixes et mobiles et aux visites dans les élevages;
- Assurer le suivi des actions vétérinaires curatives conduites par des institutions privées, par des vétérinaires privés et par des ONG;

- Rester dans le général : gérer l'approvisionnement en intrants vétérinaires aux services départementaux du MARNDR et partenaires
- Veiller au bien-être des animaux.
- Préparer et coordonner les programmes nationaux de contrôle et d'éradication des principales maladies animales infectieuses et parasitaires du pays, notamment les zoonoses comme le charbon bactérien, la rage, l'Influenza aviaire, la cysticercose porcine et des épizooties telles le Newcastle, la Peste Porcine Classique etc. ;
- Coordonner les programmes nationaux de déparasitage interne et externe des animaux domestiques ;
- Veiller à la mise en œuvre des programmes de récupération ou d'assainissement des aires contaminées par des maladies infectieuses au niveau du pays ;
- Assurer le suivi technique et l'évaluation des programmes de prophylaxie réalisés en régie ou sous contrat par des tiers comme les vétérinaires privés ou les ONG ;
- Conduire des activités de recherche appliquée sur les différentes maladies animales et zoonotiques ainsi que sur la qualité des aliments

b) Service d'Epidémiologie et de Statistiques vétérinaires

La direction du Service est assurée par un médecin vétérinaire épidémiologiste ou un agronome zootechnicien ayant au moins un niveau de maîtrise en épidémiologie vétérinaire. Ce Service est appelé à fournir sur une base régulière et continue des informations sur l'évolution sanitaire des principales maladies animales dans le temps et l'espace au niveau du pays.

Attributions :

- Effectuer le dépistage systématique des principales maladies animales exotiques existantes dans la région caribéenne, particulièrement en République Dominicaine;
- Réaliser la surveillance épidémiologique des principales épizooties et zoonoses d'origine microbienne, parasitaire et nutritionnelle existantes dans le pays ;
- Constituer une banque de données sur la situation sanitaire des principales pathologies du bétail, de la volaille et des espèces aquacoles ;
- Constituer une banque de données sur les productions animales en relation avec les problèmes sanitaires existants et les performances des espèces animales ;

- Déclencher l'alerte en cas d'apparition d'une maladie exotique dans le pays ou de résurgence de foyer d'une épizootie ou de zoonose majeure.
- Conduire des activités de recherche sur l'épidémiologie des principales maladies animales.

Les trois services techniques de Santé Animale seront appuyés dans leur travail par :

- Le Service d'Information/Formation et de Renforcement des GSB dont la mission essentielle consiste à :
 - Organiser les campagnes d'information des éleveurs et de la Population dans le cadre des différents programmes de lutte;
 - Coordonner les activités de formation des éleveurs et de recyclage des agents et des cadres vétérinaires du MARNDR et des ONG;
- Travailler au renforcement des associations d'éleveurs intéressées à la promotion de la santé animale et de la santé publique en Haïti, particulièrement des GSB.
- le Service administratif qui appuie la direction nationale et les différents services techniques de la Direction de la santé animale.

1. Une structure de terrain

La structure de terrain de la santé animale est constituée de services techniques qui sont regroupés au niveau de la DDA dans une structure organisationnelle qui comprend :

- La coordination Départementale de Production et de Santé animale
- Les Services techniques départementaux de santé animale;
- Les Centres départementaux de protection sanitaire

1.2.1- La coordination départementale

Elle coordonne au niveau de la DDA entre autre l'ensemble des activités de santé animale, celles:

- de la prophylaxie sanitaire et médicale;
- de la surveillance épidémiologique des maladies animales ;
- d'assistance sanitaire à l'élevage;
- des programmes de contrôle et d'éradication des pestes et maladies animales;
- des centres départementaux de protection sanitaire

Cette coordination est assurée par un médecin vétérinaire ou un agronome spécialisé en épidémiologie ou en santé publique vétérinaire doté d'une bonne

connaissance de terrain en matière de pathologies animales et capable de saisir la problématique des maladies animales et zoonoses dans sa zone d'action,

En sus de ces fonctions, le coordonnateur peut être le directeur d'un des Services techniques départementaux de protection sanitaire animale.

1.2.2) Les Services techniques départementaux de santé animale

Leur champ d'action couvre toutes les communes et sections communales qui entrent dans la sphère d'action de la DDA. Ils sont au nombre de quatre qui sont :

- Le service de Prophylaxie et d'Assistance sanitaire à l'élevage;
- Le Service d'Épidémiologie et de statistiques vétérinaires;

Ces services sont appuyés par le Service administratif de la DDA et une cellule d'Information/Formation/Renforcement des « Gwoupman Sante Bèt » (GSB)

Les différents services sont appelés à :

- Opérationnaliser les programmes et projets du Plan/programme quinquennal de santé animale au niveau de la DDA,
- Assurer le suivi des activités de santé animale conduites par les ONG et/ou institutions privées œuvrant dans la santé animale.
- Se pencher sur les problèmes de santé animale qui existent dans leur aire d'action et leur apporter les solutions appropriées;

Sur le terrain, les Services disposeront d'un certain nombre de structures appelées **centres vétérinaires et de développement de l'élevage** qui doivent faciliter l'exécution de leur action, la gestion du personnel, une meilleure collecte des données sanitaires, une meilleure gestion des ressources financières et matérielles qui leur sont affectées.

1.2.2-) Les centres départementaux vétérinaires et de développement de l'élevage

Bon nombre d'actions du Service de prophylaxie et d'assistance sanitaire à l'élevage, du Service d'Épidémiologie et de statistiques vétérinaires ainsi que celles du Service d'Information/Formation/Renforcement des GSB seront développées à travers les centres vétérinaires et de développement de l'élevage. Ceux-ci joueront un rôle important dans la formation continue des cadres techniques du MARNDR, des ONG, des institutions privées et des agents des GSB.

Ces centres relèvent sur le plan administratif de la DDA mais entretiennent des relations de coopération étroites avec les Services techniques centraux de la Direction de Production et Santé Animales qui veilleront à leur bonne gestion technique et administrative. Ils auront pour tâches essentielles de :

- Établir le diagnostic des maladies animales les plus courantes au niveau de la DDA, soit par ses propres moyens, soit en coopération avec le Laboratoire vétérinaire central de Tamarinier,
- Dispenser des services à la communauté en matière de soins vétérinaires préventifs et curatifs à travers des cliniques vétérinaires fixes et mobiles,
- Renforcer l'organisation et le fonctionnement des « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) et promouvoir la formation de fédérations communales et départementales des GSB,
- Réaliser en continu la vaccination des jeunes animaux et de tous ceux qui n'ont pas pu être vaccinés lors des campagnes intensives de vaccination,
- Appuyer les éleveurs et leurs organisations dans leurs efforts de développement de l'élevage
- Développer une coopération étroite avec les collectivités territoriales, les institutions privées ou non gouvernementales les plus représentatives en vue de faciliter la mise en œuvre des activités appropriées sur le terrain,
- Assurer le suivi des activités conduites par les ONG et autres institutions ayant bénéficié de contrats d'exécution en santé animale pour le compte du MARNDR;,
- Être un observatoire, du point de vue épidémiologique, pour les services centraux de santé animale et pour d'autres entités étatiques et/ou non gouvernementales intéressées à la santé animale;
- Assurer la formation en santé animale des agents techniques des Bureaux Agricoles Communaux et des autres entités publiques et privées;

Comme il a été déjà mentionné, l'organisation des services vétérinaires va au-delà de la Direction de Production et Santé Animales. Elle englobe également :

a) La Direction de la Quarantaine et de Contrôle Sanitaire des Produits agricoles et de Pêche

Elle devra s'occuper de toutes les questions portant sur :

- les postes et stations de Quarantaine;
- l'élaboration des Normes et l'Analyse des Risques;
- Etc.

b) La Direction des laboratoires vétérinaires et de Contrôle de Qualité des Aliments

Elle sera fusionnée à la Quarantaine et Contrôle Sanitaire. Cette Direction ne compte pour le moment que le Laboratoire Vétérinaire et de Contrôle de Qualité des Aliments de Tamarinier mais est appelée à avoir des laboratoires vétérinaires régionaux dans les prochaines années.

La structure organisationnelle de ces deux Directions devra être également définie tant au niveau central que sur le terrain ainsi que les attributions de chacun de leurs services.

2.- Les principaux acteurs

2.1.- Au niveau du MARNDR

Sur le plan organisationnel, la conduite du plan/programme sera confiée à

a) Structure centrale

- la Direction de Production et Santé Animales
- la Direction de Quarantaine et de Contrôle Sanitaire des Produits agricoles et des Pêches,
(fusionnée à Quarantaine et Contrôle Sanitaire)

b) Structure de terrain

- les services techniques vétérinaires départementaux (santé et production animale, quarantaine, laboratoire)
- les centres vétérinaires et de développement de l'élevage et de

2.2- Au niveau des institutions autres que le MARNDR

- les Institutions publiques comme les ministères (Santé Publique, Commerce, Intérieur, etc.), les Organisations non gouvernementales (ONG) et institutions privées œuvrant dans le secteur;
- les universités et institutions d'enseignement agricole et vétérinaire;
- les organisations paysannes;
- les associations d'éleveurs;
- les autorités locales.

VII.- Dispositifs de suivi des programmes

Le suivi des programmes sur le terrain sera réalisé par la Direction de Production et Santé Animales en ce qui concerne les programmes relevant de son champ de compétence ou par les autres Directions techniques (Quarantaine, Laboratoire) pour les programmes entrant dans leur sphère qu'elles assurent ou non l'exécution des activités. Toutefois, un accord peut être mis en place avec des ONG et autres institutions pour réaliser soit totalement, soit partiellement, le suivi et l'évaluation de certains programmes.

VIII.- Coût estimatif

Le coût estimatif du Plan/Programme quinquennal de santé animale est estimé à : **vingt millions de dollars américains (20,000.000.00 U.S \$)** sans inclure les programmes des autres Directions techniques qui sont proposés dans l'annexe II.

La Direction de Quarantaine et de Contrôle Sanitaire des Produits Agricoles et des Pêches et la Direction des Laboratoires vétérinaires et de Contrôle de Qualité des aliments de Tamarinier devront, chacune de leur côté, définir des fiches techniques de programmes avec leur coût estimatif.

IX.- Calendrier de mise en œuvre

Axe d'intervention	Années				
	I	II	III	IV	V
Actions contre la Newcastle					
Actions contre la rage					
Actions en rapport au charbon bactérien					
Actions contre les parasites internes et externes du bétail et des volailles					
Actions contre l'influenza aviaire et porcine					

X- Cadre logique du programme

Objectifs stratégiques	Résultats attendus	Axes d'intervention	Indicateurs	Hypothèse de risques
-Déterminer le statut sanitaire du pays en matière de brucelloses et de tuberculoses animales	Des projets de lois et de règlements techniques sur les différents aspects de la santé animale sont validés par les institutions partenaires et présentés aux autorités compétentes pour être votés par le Parlement	<ul style="list-style-type: none"> - Actions contre le Newcastle - Actions contre la rage -Actions en rapport au charbon bactérien - Actions contre l'influenza aviaire et porcine 	-Nombre de projets de lois présentés et validés	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité socio-politique, - Continuité dans les actions de l'État - collaboration des partenaires techniques et financiers du MARNDR
- Suivre évolution de toutes les pathologies d'importance économique ou santé publique connues en Haïti qui affecte toutes les espèces, Autres maladies	-Les programmes de lutte contre la PPC, la Newcastle, (la maladie de Gumboro), l'Encéphalomyélite porcine à Teschovirus, l'Influenza aviaire permettent de les contrôler et même de les enrayer		-Niveau de réduction de la prévalence des maladies (PPC, NC,)	
- Prévenir l'introduction et la propagation des maladies animales exotiques, notamment celles ayant une grande importance du point de vue de la quarantaine animale	<ul style="list-style-type: none"> -Les programmes de santé animale mis en œuvre dans le pays permettent une amélioration sensible des performances des animaux d'élevage en termes de production et contribuent à une augmentation du revenu des éleveurs - Les cas de rage humaine consécutifs à la canine et féline et de charbon bactérien chez l'homme sont pratiquement éliminés sur tout le territoire d'Haïti; 		P% d'amélioration de la performance des animaux d'élevage	Collaboration des Groupements d'acteurs, des élus locaux et d'autres partenaires intervenant dans la filière
-Enrayer la présence de la Peste Porcine Classique sur le territoire de la	- Les cas de peste porcine classique sont pratiquement éliminés sur tout le territoire		Taux de réduction de la prévalence du	

République d'Haïti;	d'Haïti		PPC	
- réduire au maximum la prévalence des principales épizooties et zoonoses considérées comme prioritaires dans le pays	- la prévalence des principales épizooties et zoonoses sont réduites dans le pays	- Actions contre les parasites internes et externes du bétail et des volailles	Taux de réduction de la prévalence des épizooties et des zoonoses	Collaboration et intérêt des partenaires et d'autres acteurs pour participer dans la mise en œuvre des actions
- Contribuer grâce à une coopération étroite avec le Ministère de la Santé Publique à l'éradication des cas de charbon et de rage chez l'homme	-Le partenariat entre le MARNDR et les institutions privées, publiques et non gouvernementales intéressées à la santé animale est renforcé	- actions contre les Tuberculoses animales -Actions contre les Brucelloses animales	Nombre de réunions et /ou de protocole de partenariats entre le MARNDR et ses partenaires	
-Renforcer l'organisation et la capacité d'actions des Groupements Santé Bête	-Les « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) sont renforcés et jouent pleinement le rôle de moteur dans le processus d'amélioration de la santé animale en milieu rural	-Actions contre la Cysticercose	Indice de renforcement des GSB	
-Améliorer la qualité de l'assistance sanitaire à l'élevage dans le pays	-l' approvisionnement en vaccins et en produits vétérinaires sera au terme du programme durable		Indice de durabilité dans l'approvisionnement en vaccins et en produits vétérinaires	
- contribuer pour une grande part à l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et à celle de la santé publique dans le pays.	- La capacité de diagnostic du Laboratoire vétérinaire et de contrôle de qualité des aliments de Tamarinier est accrue et 10 laboratoires régionaux commencent ont été implantés dans le pays; - Les infrastructures de quarantaine externe		Indice d'amélioration de la capacité des laboratoires et des structures de quarantaine	

	contrôle du mouvement interne des animaux sont établis et/ou renforcées dans les points stratégiques du pays			
-Moderniser le cadre de fonctionnement des services vétérinaires du pays	-Les recherches sur les maladies animales existantes dans le pays et sur l'alimentation animale ainsi que la modernisation des structures d'élevage familial sont amorcées -Un Programme de recherche ethno-vétérinaire qui aura pour objectif de recenser et d'améliorer les pratiques traditionnelles de soins et de mieux comprendre les représentations des éleveurs quant aux problèmes et aux solutions de santé animale		Nombre de dossiers de recherches produits dans le cadre des programmes de santé animale	